

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN
- Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES
- Rapporteur : Madame Isabelle DOLLINGER

N° CP/2018/020 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'approbation du principe d'hébergement d'élèves de la Cité Scolaire André Maurois par le service de restauration du Lycée Philippe-Charles Goulden de BISCHWILLER

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du président :

- approuve le principe de l'hébergement en moyenne de 165 collégiens demi-pensionnaires de la Cité Scolaire André Maurois par la demi-pension du Lycée Philippe-Charles Goulden de Bischwiller ;
- approuve les termes du projet de la convention d'hébergement joint à la présente délibération à conclure entre l'Etablissement Public Local d'Enseignement du Lycée Philippe-Charles Goulden, l'Etablissement Public Local d'Enseignement de la Cité Scolaire André Maurois, la Région et le Département du Bas-Rhin permettant à la demi-pension du Lycée Philippe-Charles Goulden d'héberger les collégiens demi-pensionnaires de la Cité Scolaire André Maurois à Bischwiller. La convention sera conclue pour une année et renouvelable par tacite reconduction ;
- autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY